

**STATEMENT BY CONGO**

MADE 16 JUNE 2004

**AT THE UNITED NATIONS CONFERENCE  
ON TRADE AND DEVELOPMENT**

**Eleventh Session**

**São Paulo, Brazil  
13-18 June 2004**

**Allocution de S.E.M. Adélaïde MOUNDELE-NGOLLO  
Ministre du commerce, de la consommation et des  
approvisionnements de la République du CONGO**

**Au nom du Président du Conseil des Ministres ACP**

**A la 11<sup>e</sup> Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le  
Développement (CNUCED)**

**13-18 JUIN 2004- SAO PAULO (Brésil)**

**Monsieur le Président,  
Monsieur le Secrétaire Général de la CNUCED,  
Mesdames et Messieurs les Ministres,  
Distingués Délégués,  
Mesdames et Messieurs,**

C'est avec un réel plaisir que je m'adresse à cette auguste Conférence, au nom du Groupe des Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (Groupe ACP).

Je voudrais, avant tout, vous dire combien nous sommes heureux de nous retrouver ici à Sao Paulo au Brésil, terre de rencontre des peuples et de métissage des cultures .

Je saisis cette occasion pour remercier le Président de la République Brésilienne, S.E.M. Lula Da Silva, son Gouvernement, et l'ensemble du peuple brésilien pour la chaleur de l'accueil, l' hospitalité et l'ensemble des facilités mises à la disposition des participants à cette onzième session de la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement.

La tenue de cette Conférence à Sao Paulo coïncide avec les cérémonies célébrant le quarantième anniversaire de la CNUCED.

J'en profite donc pour rendre un vibrant hommage, à tous les Secrétaires Généraux qui se sont succédés et à leurs collaborateurs pour les efforts immenses qu'ils n'ont eu de cesse de déployer, dans un environnement souvent difficile.

**Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs,**

Il y a quarante ans, à l'occasion de sa première session, tenue du 23 mars au 16 juin 1964, démarrait, selon les aspirations collectives des pays en développement, le train de la CNUCED. Cette session fut sanctionnée par un Acte final dont l'un des extraits du préambule indiquait clairement, je cite

« Les pays en voie de développement reconnaissent que l'élévation du niveau de vie de leur population leur incombe au premier chef, mais leurs efforts en ce sens seront gravement compromis s'ils ne sont pas

complétés et renforcés par une action internationale constructive, fondée sur le respect de la souveraineté nationale».

Depuis le tournant des années 90, les Etats ACP, à l'instar des autres pays, font face au phénomène de la mondialisation. Du fait des progrès technologiques, les frontières ont de moins en moins de pertinence pour le fonctionnement et la gestion de l'économie mondiale, les frontières nationales étant par ailleurs frappées d'obsolescence avec la libéralisation des échanges.

C'est pourquoi, nos Etats doivent se doter des armes qui leur permettraient de tirer les dividendes de la mondialisation.

**Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs,**

Le thème de la présente Conférence porte sur le « Renforcement de la cohérence entre les stratégies nationales de développement et les processus économiques mondiaux pour la croissance économique et le développement ». Je suis convaincu qu'il s'agit là d'une invitation à une réflexion féconde et plus opérationnelle que par le passé, en faveur du développement des pays ACP.

Construire les capacités productives, pour participer efficacement aux échanges internationaux, demeure le pendant de toute stratégie viable de développement.

Cependant, cet objectif requiert à la fois des efforts endogènes favorables aux investissements directs étrangers et la mise en place de politiques internationales incitatives appropriées.

Le rôle de la CNUCED, mieux que par le passé, demeure vital afin d'aider les pays ACP à créer les conditions internes permettant le développement et le renforcement de leur attractivité.

Je rappelle que la valeur globale du commerce des Etats ACP a progressé rapidement entre 1950 et 1980 . A partir de 1980, elle a stagné, s'éloignant de plus en plus de la moyenne mondiale, pour ne plus représenter, en 2000, que le cinquième de ce qu'elle était en 1950. Comment inverser, alors, cette tendance négative et convertir en réels bénéfices les opportunités qu'offre le système commercial international ?

En plus de l'hypothèque créée par un environnement commercial international peu favorable, il convient de souligner que nos économies continuent d'être minées par

- un endettement asphyxiant;

- une détérioration continuelle des termes de l'échange et la volatilité des prix de produits de base ;
- de très faibles niveaux d'investissements étrangers directs;
- une diminution constante de l'Aide publique au développement;
- une fracture numérique sans cesse croissante ;
- un recul palpable de notre potentiel humain du fait de la propagation des grandes endémies, y compris le VIH /Sida; etc...

La République du Congo, mon pays, qui assure la présidence du conseil des Ministres ACP, a une situation économique très fragile qui présente les mêmes caractéristiques que je viens d'énumérer.

En effet, sous l'impulsion de notre chef d'Etat, son Excellence Denis SASSOU N'GUESSO, nous avons entrepris, depuis ces cinq dernières années, des efforts considérables de réorganisation de notre espace économique et socio-politique.

Le fonds monétaire international et la banque mondiale sont à pied d'oeuvre, dans le cadre des négociations soutenues et très exigeantes, qui visent la mise en exécution de l'initiative PPTE en faveur de notre pays.

La République du Congo est de tous les combats concernant entre autres, le renforcement des capacités de production intérieure et la diversification de notre économie.

Sans appui véritable de la communauté internationale, ces actions déboucheront sur l'extension de la pauvreté et l'annihilation de tous nos efforts de développement durable.

**Monsieur le Président,**

Un véritable partenariat international pour le développement s'avère plus que par le passé indispensable. Les conférences internationales qui se sont succédées depuis le Sommet du Millénaire ont posé des jalons pour des actions pratiques en faveur du développement. Il nous appartient de développer des synergies efficaces pour les rendre effectives.

Les Etats ACP réitèrent à l'ensemble de leurs partenaires l'importance des préférences commerciales dont l'érosion continuelle enfoncerait davantage leurs économies dans le marasme. En plus des mécanismes de compensation et de financement appropriés qui devraient tenir compte de la situation spécifique de nos économies, il est nécessaire de garantir à nos exportations des débouchés stables et prévisibles sur les marchés internationaux.

La mise en oeuvre du programme de travail de Doha offre l'occasion de réformer le système commercial multilatéral par le biais de règles équilibrées, d'un meilleur accès aux marchés et de programmes de renforcement des capacités et d'assistance technique bien ciblés. Cela aurait pour effets de renforcer la légitimité, la crédibilité et le caractère universel du système et de jeter les bases d'un nouvel ordre économique mondial au profit des membres de l'OMC.

**Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs,**

Nos efforts mutuels seraient vains si la cohérence des décisions concernant l'économie mondiale restait inadéquate. C'est pourquoi nous appelons au renforcement de la coopération entre les organisations internationales et à leur cohésion notamment l'OMC, la CNUCED et les autres agences des Nations Unies, le FMI et la Banque Mondiale en vue d'assurer une meilleure cohérence concernant la régulation de l'économie mondiale.

Cette cohérence aurait pour objectif de replacer le développement au centre des politiques de développement des pays en développement en général et des Etats ACP en particulier. Cela déboucherait incontestablement sur une meilleure coordination technique pour le renforcement de nos capacités, une réduction efficiente de la dette, une reconnaissance de la libéralisation autonome et à terme, des mesures plus hardies dans l'élimination de la pauvreté.

Nous ne saurions terminer sans réitérer notre appel en faveur du renforcement du rôle et du mandat de la CNUCED. Cela permettrait de lui donner la place centrale qui est la sienne dans le processus de réforme des Nations Unies. Les attentes placées en cette institution deviendraient illusoires si elle était dans l'impossibilité de fonctionner de manière indépendante et effective dans les trois piliers de son mandat.

Pour le Groupe ACP, les résultats de la présente Conférence doivent être traduits en actions ciblées pour leur permettre de devenir des acteurs de la mondialisation. L'appel que lancent les pays ACP ici à Sao Paulo, quarante après Genève est celui de la création d'un environnement international plus juste et favorable au développement.

Dans notre monde instable et en perpétuelle évolution, cela représente un investissement bénéfique pour les générations présentes et futures.

Je vous remercie de votre attention.